

Mairie de Chédigny

De: Mairie de Chédigny <mairie.chedigny@orange.fr>
Envoyé: jeudi 18 janvier 2024 19:02
À: 'JP Comp'
Cc: 'communication.chedigny@gmail.com'
Objet: RE: Visite de votre village

Madame, Monsieur,

C'est avec un certain étonnement que j'ai pris connaissance de votre mail. Je déplore la méconnaissance de certains éléments que vous y exposez, ce qui me fait penser que vos renseignements pris sur place n'ont pas été à la hauteur de vos espérances.

« L'impasse » dont vous faites mention, n'en est pas une en réalité. Il est vrai qu'une pancarte la nommant comme telle y est apposée sur un mur, mais cela ne définit en rien l'appartenance du lieu à la commune, puisqu'en fait, elle est propriété des deux habitations en fond de terrain délimitant ainsi une entrée commune privée et non pas communale.

Je n'ai donc pas l'intention d'exercer un quelconque pouvoir de police du Maire sur un espace privé.

Dans votre mail, à vous lire, ce qui écorche le plus mon esprit, c'est la raison sous-jacente de la cause dont vous me faites l'exposé. Je suis étonné de faire le constat que « l'impasse des dames » qui lui fait le pendant n'ait pas attiré votre attention de la même manière. Il apparaît, à n'en pas douter, que la cause première n'est pas l'appropriation de cette « impasse » par des personnes privées, mais bien évidemment dans son nom, ce qu'il signifie et surtout de qui l'a nommé.

Probablement que vous ne savez pas que si notre village accueille de nombreux touristes tout au long de l'année, c'est parce qu'il est le fruit du travail d'un très grand nombre d'entre nous, que l'on soit Chédignois, ou non, c'est bien le travail de toutes et de tous sans discrimination, ni sociale, ni ethnique, ni religieuse, ni sexuelle, qui en est le résultat.

Je ne peux que déplorer, que sous couvert de l'anonymat, des gens comme vous, puissent encore de nos jours, avoir plus de temps à accorder à des pensées nauséabondes et néfastes à notre civilisation, plutôt qu'à se réjouir des beautés du travail des hommes et des femmes.

L'ensemble du conseil municipal s'associe à ce courriel pour dénoncer vos propos homophobes répréhensibles par la loi et apporte tout son soutien à notre adjoint. Ce dernier se réserve le droit d'étudier la suite à donner à cette affaire auprès des autorités, en son nom, et celui de la commune.

Je ne vous saluerai pas de pensées agréables, mais je reste bien entendu disponible, si acceptant de baisser le masque, vous souhaitiez parfaire votre connaissance de notre village.



Pascal DUGUÉ
Maire de Chédigny
02 47 92 51 43
5, place de la mairie 37310 Chédigny
www.chedigny.fr

De : JP Comp <jpcompiegne33@gmail.com>

Envoyé : mercredi 3 janvier 2024 11:16

À : mairie.chedigny@orange.fr; communication.chedigny@gmail.com

Objet : Visite de votre village

Monsieur le Maire,

Pendant les vacances de fin d'année, j'ai visité et apprécié votre joli village.

J'ai cependant été étonné par l'appropriation d'une impasse au milieu de votre village. Comme vous le savez ceci est formellement interdit par la loi et cela relève de vos obligations.

Celle-ci a été nommée "Impasse des Bons Garçons" avec une plaque personnelle qui n'est pas autorisée et a été placée à titre privé sur la voie publique !!

En discutant plus loin dans la rue, j'ai appris que cela a été mis en place par deux sodomites dont l'un est à votre conseil municipal et qui ne respecte donc pas la loi.

Je vous remercie d'intervenir rapidement et de faire le nécessaire qui s'impose.

Dans l'attente de votre retour

Avec mes meilleurs message

JP